

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2014/43

**OBJET : REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A L'ASSOCIATION
POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL DE L'EMPLOI (ADELE)**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 41

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 21

Date convocation du Conseil Communautaire : 14/04/2014

Date d'affichage de la convocation au siège : 14/04/2014

Le 22 Avril 2014 de l'année deux mille quatorze à 18 h 30
à la Technopole du Site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	P	
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
THIERRY BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	E	Mr FATH
Philippe BALAYE	P		Alain LAGOARDETTE	P	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	A	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	E	Mr LEMIRE	Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	A	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AULANIER est élu secrétaire de séance

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS A L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL DE L'EMPLOI (A.D.E.L.E)

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, notamment l'article 4, section « Actions sociales » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2003/10 du 11 avril 2003, adhérant au PLIE des GRAVES ;

Exposé :

L'article 7 des statuts de l'Association pour le Développement Local et l'Emploi, association support du PLIE des Graves, prévoit que "l'association est composée de membres de droits..." qui comprennent "un collège des représentants des communes ou groupement de communes ayant signé une convention de mandat à l'association, composé de 2 membres par commune ou groupement de communes...". De plus il précise qu'en cas d'absence d'un représentant de commune ou de groupement de communes, il peut être remplacé par un suppléant désigné en même temps que le représentant titulaire".

Ces membres, après agrément du Conseil d'Administration de l'Association, siégeront en son sein.

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- Désigne deux membres titulaires et deux membres suppléants pour siéger au Conseil d'Administration de l'association A.DE.L.E.

Titulaires	Suppléants
M. TAMARELLE	Mme BOURROUSSE
M. CONSTANT	Mme TRYZNA

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 22 Avril 2014

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement